



# COMPTE RENDU BUREAU DU 19 Juin 2018

49<sup>ème</sup> réunion

- **Bouclage du financement**

- Coût de la construction y compris la viabilisation : 2 100 000 €
  - Coût de l'équipement et agencements divers : 210 000 €
  - Total : 2 320 000 €
  - Financement MÔME ( dons et subventions) : 2 020 000 €
- Comme convenu à l'origine du projet le CHR prendra en charge le solde du projet.

- **2) Affaires en cours de règlement:**

- Le choix d'une société de ménage
- La signature du contrat de partenariat avec le CHR

- **3) Préparation du dossier à la CNAM**

- Un dossier en vue de la signature d'un contrat avec la CNAM est en cours de préparation.
- Par ce contrat la CNAM s'engagera à prendre en charge les frais de séjour des résidents en fonction de leurs revenus. la signature du contrat est espérée courant 2019.

- **4) Livret d'accueil**

- Certains membres du bureau ont préparé la maquette d'un livret d'accueil . Sa validation est en cours.

- **5) Complément du règlement intérieur**

- Il est convenu de rajouter : « L'association se réserve le droit de ne pas réadmettre des personnes ayant posé des difficultés importantes lors d'un précédent séjour »

- **Dates à retenir:**

- 28 juin : réception de la construction et des travaux
- 3 juillet : formation de 5 membres du bureau au logiciel de gestion des cartes d'accès
- 3 et 5 juillet : Visite de la maison par les bénévoles

- **Prochaine réunion : 3 septembre 2018 dans les nouveaux locaux.**



# COMPTE RENDU BUREAU DU 23 Mai 2018

48<sup>ème</sup> réunion

**La réception de la maison des parents aura lieu le 28 juin 2018.**

La réunion a été essentiellement consacrée à la préparation des dossiers et démarches administratives préalablement à l'ouverture: assurance, déclaration de l'établissement à l'Agence Régionale de Santé, préparation de la convention avec la CARSAT, finalisation de la convention avec le CHR, contrat de téléphonie ( le contrat avec le fournisseur d'électricité est déjà signé).

Un groupe spécifique pour préparer ces points est constitué.

S'en suit un point sur les finances et les comptes.

Les premières factures sont disponibles et il faut désormais les faire parvenir aux différents financeurs pour obtenir le versement du solde des subventions prévues dans le cadre des conventions que MÔME a passées avec eux.

Une présentation des travaux restant à réaliser et des aménagements en cours est également faite par les membres du bureau en charge de ces questions.

Sont ensuite évoqués les différents événements à venir:

- Visite de la maison des parents par les bénévoles: 3 juillet à 14H30 et 5 juillet à 17H30
- Remise de chèque par GROUPAMA le 21 mai
- Remise de chèque par le ROTARY le 4 juin
- Manifestation à la base aérienne de BRICY au bénéfice de MÔME le 7 juin
- Don d'une sculpture par un artiste tourangeau( RÉMOU) le 7 juin ( cette sculpture sera installée dans le patio)
- Journée des associations le 9 septembre
- Une journée « Portes ouvertes » est prévue fin septembre
- L'inauguration aura lieu en fin d'année dans une maison en fonctionnement

- **Le prochain bureau est fixé au 19 juin 2018**



# COMPTE RENDU BUREAU DU 23 Avril 2018

47<sup>ème</sup> réunion

## 1) Convention avec la CARSAT et la MSA

Les règles ont changé. La CARSAT n'intervient plus dans la prise en charge des frais de nuitée avant le dépôt d'un budget prévisionnel en septembre et d'un dossier de conventionnement.

Cette prise en charge n'interviendra donc pas dès l'ouverture, ce que regrette l'association.

Une demande d'aide a été présentée à la MSA. Le dossier est en cours d'étude.

2) **Une réunion avec les services d'enfants du CHR** est nécessaire avant l'ouverture afin de les associer au fonctionnement de ce qui sera la Maison d'accueil Hospitalière, seule dénomination retenue par la loi pour nos types de maison.

3) **Un tour d'horizon est fait pour finaliser les équipements.** Il reste à établir la liste des fournitures (vaisselle, linge, produits divers).

4) **Des contacts ont été pris avec des entreprises de nettoyage** et un devis a été reçu. Les créneaux horaires d'intervention des agents de ménage sont prévus en 3 plages de 2 heures chacune entre 7h30 et 21 H.

5) **Il faut désormais mettre en œuvre le droit de tirage des subventions** accordées dans le cadre de conventions et qui nécessitent, avant versement des fonds, la présentation des factures relatives aux travaux. Un contact sera pris rapidement avec les services comptables du CHR à ce sujet.

6) **La réactivation du compte Facebook**, mis en sommeil, n'est pas une priorité.

7) **Il reste à régler** l'aménagement du patio, la signalétique interne et externe ainsi que les branchements aux réseaux électriques et informatiques.

Le conventionnement définitive avec le CHR doit être signée prochainement.

De même, il convient de regrouper l'ensemble des données dont disposent les membres du bureau sur l'outil informatique de MÔME.

Il est essentiel enfin d'élaborer un budget prévisionnel réaliste pour permettre le dépôt d'un dossier auprès de la CARSAT et de l'ARS.

La réception du bâtiment est fixée fin juin 2018.

### Dates à retenir:

Vendredi 25 mai : remise de chèque par GROUPAMA

Jeudi 31 mai: remise d'un chèque de 10 000 € par le Rotary-Val de Loire

Dimanche 9 septembre: « rentrée en fête », journée des associations orléanaises.

**mercredi 23 mai : prochaine réunion du bureau**



# COMPTE RENDU BUREAU DU 23 Mars 2018

46<sup>ème</sup> réunion

## 1) Création d'un site internet pour les bénévoles

Il est décidé de créer un site dédié aux bénévoles et accessible à partir du site de MÔME. L'objectif est de permettre aux bénévoles d'être informés des réunions et actions qui les concernent et de faciliter l'élaboration des plannings et de leur adaptation en fonction des contraintes des uns et des autres.

Ce site est créé gratuitement par un membre de l'association ayant les compétences ad hoc et sera hébergé chez 02SWITCH à Clermont-Ferrand pour un montant annuel de 72 € par an.

Le nom du site sera «: « bénévoles.mome .fr » et ne sera accessible qu'aux bénévoles qui disposeront d'un mot de passe.

## 2) Préparation de l'assemblée générale du 4 avril 2018 dans la salle de conférence du CHR.

Il est rappelé que l'AG aura à renouveler le conseil d'administration qui élira lui-même le futur bureau et le président.

## 3) Point sur le financement

Les 220 000 € demandés dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale pourrait être financés par la Ville D'Orléans. A suivre donc...

L'association est également en attente d'une réponse d'un organisme mutualiste à hauteur de 50 000 €;

Si ces deux aides étaient confirmées le projet sera financé en totalité.

## 4) Questions à régler à court terme par MÔME

- L'aménagement du patio pour 14 000 €
- La signalétique extérieure
- La WIFI
- Le choix du fournisseur d'électricité

### Dates à retenir:

Course de Bricy au bénéfice de MÔME: 7 juin 2018

Visite du chantier par le bureau: 6 avril 2018

**La date du prochain bureau sera fixée après l'élection du nouveau bureau par le Conseil d'administration du 4 avril 2018.**



# COMPTE RENDU BUREAU DU 24 Février 2018

45<sup>ème</sup> réunion

## 1) Point sur la convention avec le CHR

Le 27 février a lieu une rencontre avec la DG du CHR aux fins de faire le point sur le financement, les travaux et sur la convention définitive à signer avec le CHR. Cette convention sera mise sur le site dès qu'elle aura été signée

## 2) Point sur le règlement intérieur

Il convient de prévoir l'interdiction des animaux de compagnie au sein de la maison. Ce complément sera proposé à la prochaine AG du 4 avril 2018

## 3) Le ménage et le fonctionnement quotidien

Il est confirmé que l'association fera appel à un prestataire extérieur. Diverses entreprises seront sollicitées et mises en concurrence sur la base d'un cahier des charges fixé par le bureau.

## 4) Prochaine Assemblée Générale

Mercredi 4 avril 2018 salle des conférences CHR 1er sous-sol

Le rapport moral et le rapport financier sont en cours de préparation.

Il faut prévoir le renouvellement du Conseil d'Administration

S'en suivra la désignation du bureau et l'élection du Président

Un complément du règlement intérieur est également prévu.

## 5) Le financement

Un suivi tout particulier par le CHR du financement de 220 000 € dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Régional est souhaité.

Si cette somme était acquise le financement du projet serait bouclé.

## 6) Site internet pour les bénévoles

Le bureau donne son accord pour la création d'un site dédié aux bénévoles en vue de l'organisation des plannings.

## 7) Formation des bénévoles

Les groupes en vue de la formation à l'utilisation du logiciel de gestion( Isi concept) ont été établis et les premières formations sont en cours.

## 8) Dates à retenir:

- **20 et 21 mars 2018:** Rencontres nationales de la Fédération Nationale des Maisons d'Accueil Hospitalières. 3 membres de l'association y participeront.
- **4 avril 2018:** Assemblée générale et Conseil d'Administration
- **23 mars 2018:** prochain bureau



# COMPTE RENDU BUREAU DU 29 janvier 2018

44<sup>ème</sup> réunion

## 1° Financement :

Le coût de la maison est de 2 041 000 € toutes dépenses comprises mais hors équipements (120 000€)

Acquis: 1 725 000 € - Espéré: + 320 000 €

La mobilisation pour obtenir encore des moyens doit se maintenir.

## 2° Construction

Des problèmes nombreux apparaissent et des adaptations et améliorations sont nécessaires notamment au niveau des salles d'eau et de la buanderie.

## 3° Equipements

Le mobilier des chambres est commandé ainsi que les appareils électroménagers.

Les draps et housses devraient pouvoir être offerts par le fournisseur du CHR.

Reste à résoudre la question du distributeur de repas lors de la fermeture du self ainsi que la question du ménage que l'association souhaite confier à un prestataire extérieur.

## 4° Bénévoles

11 bénévoles ont été formés au logiciel de gestion. (ISICONCEPT)

Le déploiement de cette formation à la quarantaine des autres bénévoles sera effectué rapidement par des formateurs organisés en binôme. Le bureau valide le processus proposé.

L'ensemble des formateurs sera réuni avant le démarrage pour harmoniser le contenu des éléments à transmettre.

## Dates à retenir:

- vendredi 23 février 2018: bureau

- vendredi 23 mars 2018: bureau

- mercredi 4 avril 2018 : Assemblée générale au cours duquel sera renouvelé le conseil d'administration.

**Prochaine réunion du bureau: vendredi 23 février 2018**